

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 23/10/2025 à 19h02
Référence de l'AR : 054-225400019-20251021-RH_ID_P124_7-AI



DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
Service Gestion des carrières, des paies et
SIRH

**ARRÊTÉ PORTANT ÉTABLISSEMENT DE
LA LISTE D'APTITUDE POUR L'ACCÈS
AU GRADE DE BIBLIOTHÉCAIRE
PAR VOIE DE PROMOTION INTERNE
AU TITRE DE L'ANNÉE 2025**

LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE

VU le code général de la fonction publique ;

VU le décret n° 91-845 du 2 septembre 1991 portant statut particulier du cadre d'emplois des bibliothécaires territoriaux,

VU la session du 22 mars 2021 relative aux lignes directrices de gestion pour la période 2021 à 2026,

VU la session du 21 mars 2022 relative à l'ajustement des lignes directrices de gestion pour la période 2022 à 2026 ;

ARRÊTÉ

ARTICLE 1^{er} : La liste d'aptitude pour l'accès au grade de bibliothécaire par voie de promotion interne est établie comme suit au titre de l'année 2025 :

Voie d'accès	Fonctionnaire inscrit sur la liste d'aptitude	Date de 1 ^{ère} inscription
Au choix	VIAGGI Laëtitia	01/11/2025

ARTICLE 2 : La présidente certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif de NANCY dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site du Département. Le Tribunal Administratif peut être saisi au moyen de l'application informatique télérecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

ARTICLE 3 : Monsieur le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Chaynesse KHIROUNI
2025.10.23 18:51:58 +0200
Ref:9693461-14599939-1-D
Signature numérique
La Présidente

DESTINATAIRES :

- Madame le payeur départemental
- Monsieur le préfet de Meurthe-et-Moselle
- Monsieur le président du centre de gestion de Meurthe-et-Moselle